



# Seul(e).

Metz, le 13 Juillet 2022

...Ce matin, en arrivant, l'agence est bizarrement sombre. Vous ouvrez la porte, et quelques secondes plus tard, un sms vous avertit que vous allez être seul(e) aujourd'hui...

**Sud** vous aide à faire le point sur la conduite à tenir !

**Cas a** : Votre agence dispose d'un boîtier Solo Protect + vous savez parfaitement l'utiliser, + vous vous sentez en sécurité :

- Vous portez le badge autour du cou (réseau + batterie + voyant vert)
- Vous vous signalez à Critel.
- Vous informez la hiérarchie.
- Vous accueillez sur rdv, grille fermée. Cette journée de travail ne va pas vous laisser indemne, la tâche risque d'être insurmontable, vous le savez déjà...



**Cas b** : Pas de boîtier / comment ça s'ouvre / comment ça marche : bref c'est la galère !

- Vous prenez une grande respiration, pas de précipitation.
- Vous vous signalez à Critel.
- Vous contactez votre N+1, 2, ou 3 ; C'est le moment d'obtenir des consignes claires et écrites ! (**qui, quand, combien de temps...**)
- Dans tous les cas ; notre direction a décidé de ne plus se donner les moyens humains suffisants. Ça fait mal au cœur pour les clients, mais tant pis pour aujourd'hui ! Vous reprenez une grande respiration, et toujours pas de précipitation.
- Idéalement, votre N+1, 2 ou 3... a eu le temps de réfléchir, et vous a conseillé de rejoindre l'agence ouverte la plus proche. C'est ce qu'il a de mieux à faire, les frais de déplacement seront à la charge de l'entreprise.

**Qu'est-ce qu'on risque à ouvrir « seul(e) » ?**

La direction pourrait mettre en cause votre responsabilité en cas d'accident, voir à ne pas vous reconnaître comme une victime de en cas de blessure, d'incivilité, bref vous pourriez être

**vraiment seul(e)...**

**Sud s'oppose depuis toujours au sacrifice de nos conditions de notre travail ; notre établissement réalise des millions d'euros de bénéfices, pour qui ? pour quoi ?**